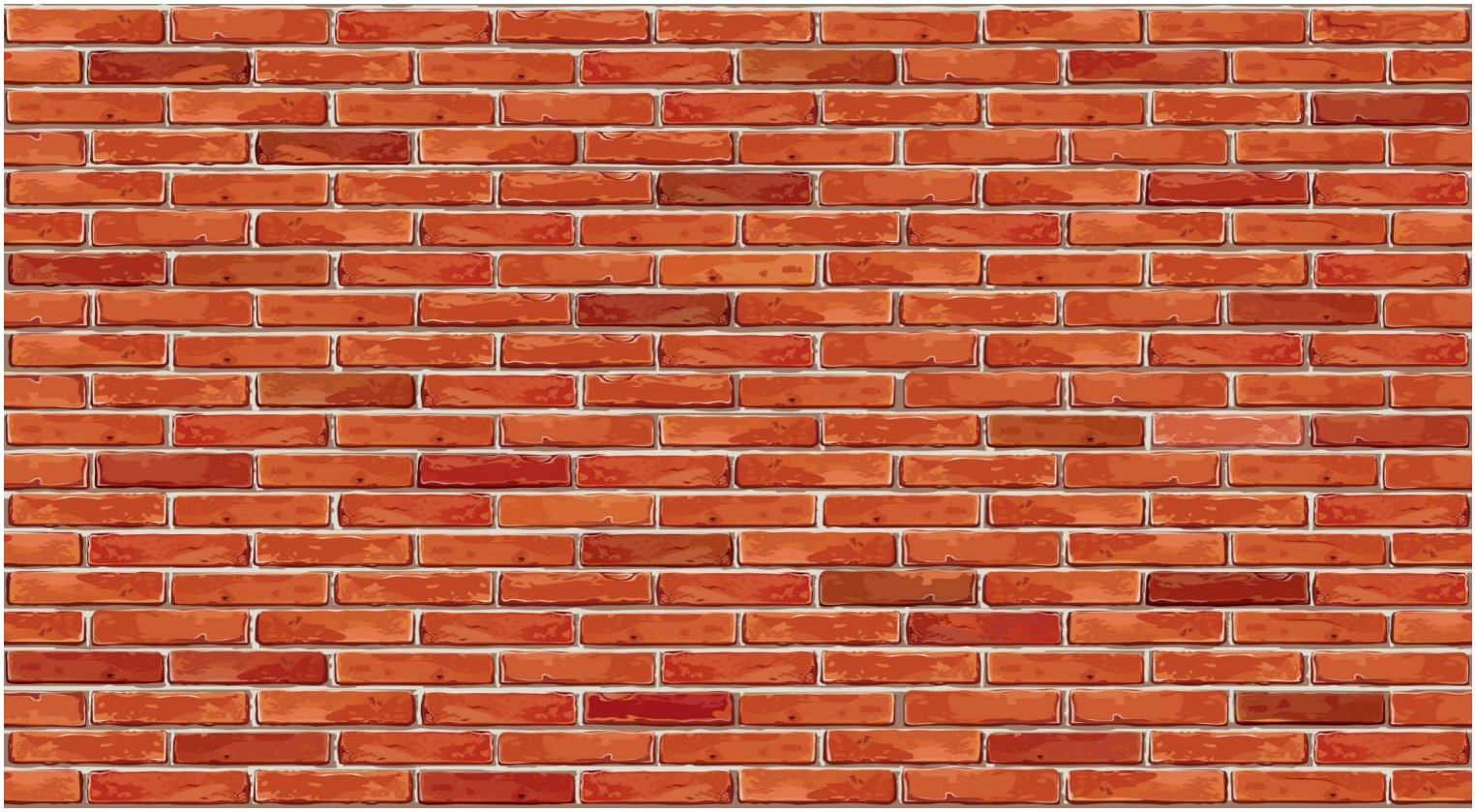
HYDROFUGER BETON, BRIQUE, PARPAING, FIBROCIMENT, MORTIER, TUILE, PIERRE DE TAILLE, PLÂTRE AVEC

HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION

Traitement prêt à l'emploi, interdit les remontées capillaires et formations de salpêtre

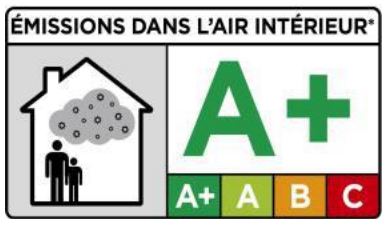


AVANTAGES PRODUITS

- Pénètre le réseau capillaire des matériaux
- Produit incolore, ne change pas l'aspect des matériaux
- Forme après séchage une barrière à l'humidité
- Améliore l'isolation thermique
- Supprime les efflorescences
- Supprime les formations de salpêtre

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- Sans solvant, Sans odeur



* émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

web

MATPRO® MATERIAUX-PRODUITS.COM

DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION est un liquide incolore qui, par pénétration dans le réseau capillaire des matériaux, forme une barrière à l'humidité ascensionnelle tout en permettant les échanges gazeux.

HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION n'altère pas la couleur des matériaux et améliore l'isolation thermique.

HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION combat l'humidité et les remontées capillaires dans les murs par un traitement dans la masse.

Il stoppe le décollement des papiers peints et peintures, il évite aussi l'apparition d'efflorescences, moisissures ainsi que l'agrandissement des microfissures après le cycle gel-dégel.

DOMAINES D'APPLICATION

HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION permet l'hydrofugation de la plupart des matériaux poreux rencontrés dans l'industrie du bâtiment :

- Bétons
- Briques
- Parpaings
- Fibrociments
- Mortiers
- Tuiles
- Pierres de taille
- Plâtres, etc…

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition :	Alkyl siliconate
Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore
Densité :	1,02
pH :	13 environ
Temps de séchage :	6 à 12 mois
Températures limite d'application :	+ 5°C à + 40°C
Limite de température de service :	+ 0°C à + 80°C
Solubilité et nettoyage des outils :	Eau
Miscibilité :	Eau

PROCES VERBAUX - REFERENCES

Procès verbal d'essais n° 2352-6-927-5 (CEBTP) : *mouillabilité et absorption d'eau en phase vapeur.*

CONSEILS GENERAUX D'EMPLOI

1 - Traitement des supports et préparation des murs

Enlever les revêtements externes du mur au niveau de la zone d'injection.
Si possible éliminer les papiers vinyle et les peintures sur la face interne, afin de favoriser l'évaporation de l'humidité et du solvant d'injection (eau).
S'il existe des fissures importantes les reboucher avec un mastic spécial bâtiment du type MASTIC JOINT POLYURETHANE BETON, VERRE, ALUMINIUM.

2 - Mise en œuvre et application
Il existe 2 techniques, soit par injection soit par gravité. Cette dernière technique est préférable car elle évite la dislocation de certains matériaux et la diffusion trop sectorielle.

a) Percement des trous

Dans le cas des murs montés avec des matériaux de faible porosité (granit, briques de Silésie, etc.), il est préférable de percer au niveau des joints. Dans tous les autres cas, nous conseillons de percer selon les indications suivantes :

- Hauteur (le plus près possible du sol) : 10 cm à 20 cm.
- Diamètre : 10 à 16 mm selon le matériel utilisé.
- Espacement : 10 à 20 cm sur une ou deux rangées parallèlement au sol. Dans ce cas, les trous sont disposés en quinconce, ce qui favorise le recouvrement des zones traitées.
- Profondeur : les 2/3 de l'épaisseur du mur selon un angle de 30° à 45°.

b) Technique par injection

HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION peut être injecté sous pression (maximum 3 bars) avec des injecteurs rentrés en force ou à bague d'étanchéité. Selon l'épaisseur du mur il est souvent recommandé de réaliser 2 injections à des profondeurs intermédiaires. Jusqu'à 40 cm, une seule injection suffit. Au-delà, il est conseillé d'effectuer une première injection au 1/3 de l'épaisseur du mur et une deuxième aux 2/3.

Pour les murs de très forte épaisseur (supérieure à 60 cm), il peut être nécessaire de procéder également à des injections du côté interne.

c) Technique par diffusion (gravité)

A l'aide d'un entonnoir, remplir les trous d'HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION à 3 reprises jusqu'à refus. Lorsque les trous sont vides après le troisième remplissage, attendre une diminution du degré d'humidité du mur puis reboucher avec un mortier dont ¼ d'eau est remplacé par COLLE D'ACCROCHAGE ET D'ETANCHEITE. Dans le cas de matériaux creux (agglos, parkings, briques creuses), il faut traiter les 2 faces du mur, la première face risquant d'absorber tout le produit. Finir avec une couche d'HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION sur les 2 côtés du mur, de sa base jusqu'à la hauteur des trous.

3 - Suivi du traitement

a) Assèchement

Le temps de séchage est relativement long : 6 à 12 mois. En effet, après constitution de la barrière hydrofuge l'eau ne monte plus dans le mur; mais il faut éliminer toute l'eau contenue initialement ainsi que l'eau amenée par le traitement.

b) Réfection des enduits

Pour les finitions intérieures et extérieures, s'il y a lieu, attendre en général 3 à 6 mois après l'intervention.

4 – Consommation

Elle varie en fonction de la structure et de la nature du matériau de 4 à 20 litres au mètre linéaire.

5 – Finition

L'action d'HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION se faisant en profondeur, les surfaces traitées peuvent être peintes mais nous conseillons de toujours faire un essai préliminaire.

PRECAUTIONS PARTICULIERES ET SECURITE

HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION réagit lentement avec l'air ambiant, ce qui peut parfois provoquer dans les bains la formation de certains sels insolubles. Il est donc conseillé de le stocker dans des fûts fermés. De même, éviter l'application à refus sur des surfaces horizontales car la formation de sels insolubles fait apparaître des tâches blanches très difficiles à éliminer. Une trop forte dureté de l'eau peut également entraîner l'apparition du même phénomène (formation de sels insolubles). Compte tenu du caractère alcalin de l'HYDROFUGE SOL ET MUR PAR INJECTION, le matériel utilisé pour sa manipulation ou son application ne devra pas être (ou comporter des pièces) en aluminium ou en alliages légers. Pour la même raison, éviter les projections de ce produit sur des éléments de façade, sur des huisseries en alliages légers ou en bois, sur les vitres et plus généralement, sur tous matériaux sensibles aux produits alcalins.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.
Stockage et conservation : Un an en emballage d'origine fermé et à l'abri de la chaleur.

TEINTE

Incolore.

CONDITIONNEMENTS

Fût : 220 litres.
Jerrican : 10 litres, 20 litres.
Bidon : 2 litres et 5 litres.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2013.